



Opposition à permis de construire école

Par **PhP9288**, le **01/10/2014** à **18:32**

Bonjour à tous

J'ai acheté il y a deux ans une maison dont la sortie donne sur un vaste parking qui a comme destination l'accueil des voitures de sinistrés en cas de crue du Rhône . J'ai un papier signé du maire de l'époque m'indiquant qu'il n'y aurait pas de construction à cet emplacement et c'est pour partie sur cette base que j'ai acheté cette maison car il me semble que sa valeur dépend pour beaucoup de son environnement. Cette parcelle de terrain parking est aussi partiellement inondable dans sa partie basse. Or , aujourd'hui , on me présente un projet de construction d'école avec rehausse de terrain en lieu et place de ce parking . Ceci aura pour effet de me barrer la vue (mais je ne me fais pas d'illusion , c'est le droit de mon voisin d'optimiser l'utilisation de ses terrains) , de me gêner pour accéder et sortir de chez moi par cet accès sans parler de toutes les autres nuisances (sonores ,vibrations , chocs ,nuisances de construction, vie privée dégradée ensuite etc..)que je subirai pendant et après cette construction . La mairie a démarré aujourd'hui une procédure simplifiée pour modifier le POS concernant ce terrain qui passerait de Unc(non constructible car inondable) à Undde (construction pour le domaine public). Tout cela donne l'image d'une embrouille planifiée depuis plusieurs années en laissant les voisins dans l'ignorance des buts réels recherchés. Je ne conteste pas le bien fondé d'une nouvelle école maternelle (je n'ai pas assez d'info à ce propos), mais me pose la question de comment puis je m'opposer à la construction de ce bâtiment scolaire à cet emplacement ?? Si je ne le peux pas ,comment estimer la perte de valeur subie par ma propriété et comment me faire dédommager. De plus ,quelles garanties puis je avoir que la mairie ne transformera pas cela un jour en salle de réception par exemple les week-ends ?

Beaucoup de questions sans réponses aujourd'hui....

Vos avis et recommandations me seront d'un grand secours et je vous en remercie par avance